

## VERS DES PAYSAGES PRODUCTIFS ET TOURISTIQUES COMMUNS ET RÉSI- LIENTS POUR FAIRE FACE À LA MONTÉE DES EAUX DANS LE PAYS DU PLAIN

eau, agriculture, changement climatique, résilience commune, saisons

Le Pays du Plain, entre littoral et marais, n'échappe pas aux tensions que soulève l'eau dans un contexte de changement climatique, changement produisant des phénomènes extrêmes et peu prévisibles.

Situé dans les marais du Cotentin, les paysages du Plain ont été façonnés par la tradition agricole. Ils furent, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, utilisés pour la production laitière et l'élevage de chevaux en raison de terres de bonne qualité. Les pratiques agricoles dans ces deux domaines se sont développées en adaptation aux conditions de haut et bas-pays, terminologie locale qui désigne le bocage en hauteur et les prairies humides en contrebas. Elles se sont aussi adaptées aux variations saisonnières du bas-pays. En effet, la particularité des marais réside dans leur inondation hivernale. On dit localement qu'ils « blanchissent » puisque l'eau recouvre les prairies, formant de vastes étendues qui ressemblent à de grands lacs. On pourrait parfois même se croire au bord de la mer. Aujourd'hui, l'élevage équin et bovin demeure dans les terres et le littoral s'est pourvu de parcs pour cultiver les huîtres et les moules.

Outre l'activité économique agricole, le territoire du Plain et du Cotentin plus largement, fût le théâtre des événements du Débarquement pendant la Seconde Guerre Mondiale. En résulte aujourd'hui un tourisme de mémoire, surtout estival, qui a, par ailleurs, convaincu les visiteurs de la beauté de la région. Le climat tempéré du Cotentin commence également à attirer des touristes qui cherchent à échapper aux canicules. Mais cette activité touristique exerce une pression croissante sur les milieux de marais et littoraux par les mobilités qu'elle engendre et les logements temporaires qu'elle requiert.

C'est avec l'émergence de ces problématiques liées aux activités économiques et sociales locales, combinées aux particularités des milieux naturels, qu'a été créé le Parc Naturel Régional des marais du Cotentin et du Bessin en 1971. Recouvrant 25 000 ha, il joue un rôle crucial dans la gestion territoriale des milieux entre terre et mer et du changement climatique.

Malgré la pluralité de ces milieux, la plupart sont liés à l'eau et sont ou seront touchés par les conséquences du changement climatique. L'élévation du niveau de la mer prévu par différents modèles scientifiques<sup>1</sup> soulève plusieurs tensions : un débordement des nappes plus long et irrégulier, une salinisation de l'eau des rivières se jetant dans la Baie des Veys et une érosion entamée et croissante de la dune protégeant les marais rétro-littoraux sous le niveau de la mer.

Des estimations montrent que les risques combinés de crues et de submersion toucheront environ 400 logements seulement sur le Pays du Plain. En dehors des logements et seulement pour la commune de Sainte-Marie-du-Mont : 71 entreprises, 157 des 270 bâtiments d'exploitation agricole et plus de 50 % de la SAU (Surface Agricole Utile).<sup>2</sup> Au niveau territorial, le Parc et la Communauté de Commune de la Baie du Cotentin, où se trouve mon site, se sont saisi de ces risques en produisant et communiquant des documents de gestion stratégique durables et intégrés en 2020. Malheureusement, depuis, l'opposition est passé au pouvoir et ces documents cohérents et nécessaires tombent dans l'oubli en ayant très peu servi.

C'est dans ce contexte que je souhaite intervenir, d'abord en trouvant comment convaincre un public qui n'a pas été sensible aux enjeux soulevés par la prospective produite. Il pourrait être pertinent de se saisir d'une échelle d'acteur plus locale. Ensuite, je voudrais examiner l'effet des transformations spatiales. Quel avenir pour les terrains sous l'eau et comment produire sur des terres réduites ? À quel endroit ?

De plus, ces terrains appartiennent en partie à des personnes qui y vivent et y ont un attachement. Il me semble important de proposer des solutions spatiales désirables pour ces habitants sensibles. Enfin, étant donné que les effets du changement climatique se dérouleront sur un temps long, il est nécessaire de déterminer ce qu'il faut faire transitoirement de ces terrains en attendant que le prochain événement extrême ne survienne.

Pour me saisir de ces questions, j'aimerais utiliser la notion de résilience commune. J'aimerais explorer ce concept car il pourrait bien correspondre à ce territoire rural. En effet, les marais ont hérité de la gestion de certains terrains agricoles en commun. Malgré quelques subtilités au cours de l'histoire, les biens communs sont des terrains exploitables, dans les marais, accessibles à n'importe quel citoyen de la commune soit pour extraire des ressources naturellement présentes comme le bois, des plantes, du gibier, soit pour faire paître son troupeau dans les prairies communes.

*«L'enjeu de ce que nous nommons la « résilience commune » est de tisser des réseaux d'entraide débordant de ressources, décentralisés, autonomes, capables de se mobiliser rapidement en cas de besoin, et ouverts à celles et ceux qui cherchent à anticiper les chocs systémiques. La résilience commune vise l'autonomie de tous les individus et de leurs communautés locales respectives, puis, via un maillage étroit, l'autonomie de biorégions bien plus vastes.»<sup>3</sup>*

Comment utiliser la résilience commune pour produire des récits pour les paysages futurs, situés localement et concrets ?

1. SOGREAH et MARS 3D

2. Notre Littoral demain ? et Mesnage, C. (2021, 7 juillet). Étude de la vulnérabilité de l'agriculture manchoise face aux risques de débordement de nappe et de submersion marine dans un contexte de changement climatique. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03549086>

3. Bourel, J. (2015). Agnès Sinaï, Raphaël Stevens, Hugo Carton et Pablo Servigne, 2015, Petit traité de résilience locale, Paris, Éditions Charles Léopold Mayer, p.34